



Commune de Kilstett

Demande de dérogation scolaire

Année scolaire 2026/2027

Le formulaire dûment complété, accompagné des pièces justificatives est à faire parvenir à la commune de Kilstett **avant le 27 février 2026**. Au-delà de cette date, la commune ne pourra pas garantir de réponse avant la rentrée scolaire de septembre. La demande de dérogation relève d'une procédure d'exception. Elle est traitée par la commune de Kilstett et ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et dans la limite des places disponibles.

Le formulaire est à déposer dans votre commune de résidence.

Après une étude de votre demande, une réponse vous parviendra à partir du 9 mars 2026.

Demande de dérogation pour l'enfant

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / Commune : _____

Date de naissance : / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / Fille ... ☐ Garçon ... ☐

Nom et adresse de l'école actuellement fréquentée par l'enfant :

Niveau : Tout-petits ... ☐	Petits... ☐	Moyens... ☐	Grands... ☐	CP... ☐	CE1... ☐	CE2... ☐	CM1... ☐	CM2... ☐
---	------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

Dérogation demandée pour :

Niveau :	Petits... ☐	Moyens... ☐	Grands... ☐	CP... ☐	CE1... ☐	CE2... ☐	CM1... ☐	CM2... ☐
----------	------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

Composition du foyer

Parent ou représentant(e) 1

Mère ☐ Père ☐ Autre à préciser : ☐ _____

Nom :

Prénom :

Téléphone : | | | | | | | | | |

Courriel : _____@_____

Autorité parentale sur l'enfant ci-dessus

oui ☐ non ☐

Parent ou représentant(e) 2

Mère ☐ Père ☐ Autre à préciser : ☐ _____

Nom :

Prénom :

Téléphone : | | | | | | | | | |

Courriel : _____@_____

Autorité parentale sur l'enfant ci-dessus

oui ☐ non ☐

Filiation de l'enfant : père/mère n'habitant pas avec l'enfant

Nom	Prénom	Père	Mère	Autorité parentale
		☐	☐	Oui ☐ Non ☐
Adresse :				
☎ : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Courriel : _____@_____				
Nom	Prénom	Père	Mère	Autorité parentale
		☐	☐	Oui ☐ Non ☐
Adresse :				
☎ : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Courriel : _____@_____				

Enfants habitant à la même adresse

Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de scolarisation
		/_/_/ _/_/ _/_/ _/_/	
		/_/_/ _/_/ _/_/ _/_/	
		/_/_/ _/_/ _/_/ _/_/	

Exposé des motifs

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage, à compter de ce jour, à signaler par écrit, à la commune d'Offendorf, tout changement d'inscription et de situation de l'enfant (déménagement, inscription dans une école privée, etc...) et ce jusqu'au dernier jour de l'année scolaire.

Kilstett, le /_/_/||_/_/||_/_/||_/_/||_/_/||_/_/||_/_/||_/_/

Mère ou personne exerçant l'autorité parentale
Signature

Père ou personne exerçant l'autorité parentale
Signature

Pièces à joindre au dossier :

Dans tous les cas :

- Une copie du livret de famille (**pages des parents et de l'enfant**) ou un acte de naissance avec filiation ou toute pièce justifiant de l'autorité parentale.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Pour les parents séparés ou divorcés : jugement de divorce ou attestation sur l'honneur signée par les deux parents précisant la résidence principale de l'enfant
- Une attestation de l'employeur mentionnant les horaires de travail ou une copie de la carte de demandeur d'emploi des parents datée de moins de 3 mois si le motif de dérogation est lié à un motif professionnel.
- Tout autre justificatif que vous jugerez utile pour motiver votre demande

En cas de garde par une tierce personne :

- Assistante maternelle : Une copie du dernier décompte de cotisations PAJEMPLOI de l'URSSAF et un justificatif de son domicile (facture d'électricité, d'eau ou de gaz de moins de trois mois).
- Grands-parents : Un justificatif du lien de parenté (livret de famille) et un justificatif de leur domicile (facture d'électricité, d'eau ou de gaz de moins de trois mois).

En cas de dérogation demandée pour un motif de garde (assistante maternelle, grands-parents, autres liens de parenté ou tiers), les enfants ne seront pas prioritaires pour une inscription aux services périscolaires.

Le dossier complet est à retourner en Mairie

Avis **du Maire** de la commune de résidence de l'enfant

Après émission de l'avis, le dossier est transmis par le maire de la commune de résidence au maire de la commune sollicitée.

☐ Favorable

☐ Défavorable

Motivation en cas de refus :

Fait à _____ le / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

(Cachet de la commune et signature du Maire)

Décision **du Maire** de la commune souhaitée d'accueil de l'enfant

☐ Favorable

☐ Défavorable

Motivation en cas de refus :

Fait à _____ le / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

(Cachet de la commune et signature du Maire)